



EN BREF :

- La légionnaire uniponctué : captures en hausse dans presque toutes les régions du Québec.

LA LÉGIONNAIRE UNIPONCTUÉE : CAPTURES EN HAUSSE DANS PRESQUE TOUTES LES RÉGIONS DU QUÉBEC

État de la situation

La légionnaire était présente dans presque tous les sites du réseau de surveillance et sa présence a augmenté de façon significative dans presque toutes les régions du Québec. Seules les régions de l'est du Québec qui s'étendent de l'Estrie à la Gaspésie semblent épargnées par l'arrivée des adultes provenant des États-Unis. Dans les autres régions, la moyenne des captures hebdomadaires a augmenté de 0,3 à 2,1 papillons par jour au cours de la dernière semaine.

La **Capitale-Nationale**, dans le secteur de **Saint-Raymond**, demeure encore une fois cette semaine la région la plus touchée avec 6,4 papillons en moyenne par piège par jour, suivi de près par **l'Abitibi-Témiscamingue à Duhamel-Ouest**, où l'on retrouvait une moyenne de captures de 5,3 papillons par piège par jour.

Vigilance recommandée à Saint-Raymond

Les captures de la dernière semaine sont comparables dans les secteurs de Saint-Raymond et de Duhamel-Ouest et elles justifient le dépistage des larves au champ. Toutefois, la situation est beaucoup plus préoccupante à Saint-Raymond, puisqu'il s'agit de la deuxième semaine consécutive où le nombre d'adultes est jugé suffisant pour causer des dommages importants. **Le dépistage des larves dans ce secteur est fortement recommandé** à partir de maintenant! S'il existe des foyers importants d'infestation, il ne faut pas attendre de constater la présence des dommages pour intervenir avec un insecticide. Les larves de la légionnaire uniponctué s'alimentent pendant 3 à 4 semaines après l'éclosion des œufs et 80 % des dommages sont causés par les larves qui en sont à leur sixième stade de développement, alors qu'elles ont une longueur variant de 2 à 4 cm. C'est généralement durant cette courte période qu'elles peuvent défolier complètement la végétation où elles se trouvent et commencer à migrer vers d'autres champs. **Pour réduire les dégâts au minimum, il faut localiser les larves et les traiter de préférence lorsqu'elles ont une longueur de 1 à 2 cm.**

Si vous dépistez de tels foyers d'infestation, veuillez consulter l'avertissement **No 03** du 8 juin 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a03gc07.pdf>) pour savoir comment dépister les larves et connaître les seuils d'intervention pour différentes cultures ainsi que les insecticides homologués contre la légionnaire uniponctué.

Période recommandée pour le dépistage des larves aux champs par le producteur

Mise à jour du 14 juin 2007

Région	Notes	Semaine du 17 juin										Semaine du 24 juin									
		15 juin	16 juin	17 juin	18 juin	19 juin	20 juin	21 juin	22 juin	23 juin	24 juin	25 juin	26 juin	27 juin	28 juin	29 juin	30 juin				
		V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S				
Abbitibi-Témiscamingue	(1)						+	+	+	+	+	+	+	++	++	++	++				
Bas-Saint-Laurent																					
Capitale-Nationale	(2)	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++				
Centre-du-Québec													+	+	+	+					
Chaudière-Appalaches																					
Estrie													+	+	+	+					
Gaspésie																					
Lanaudière													+	+	+	+					
Laurentides													+	+	+	+					
Mauricie													+	+	+	+					
Montérégie-Est													+	+	+	+					
Montérégie-Ouest													+	+	+	+					
Outaouais													+	+	+	+					
Saguenay-Lac-Saint-Jean													+	+	+	+					

(1) Cette recommandation vise principalement les producteurs de la région de Duhamel-Ouest.

(2) Cette recommandation vise principalement les producteurs de la région de Saint-Raymond-de-Portneuf

Légende

<input type="checkbox"/>	Effectuez une surveillance normale de la culture. Larves de légionnaires probablement absentes.
<input style="background-color: #90EE90; border: 1px solid black; text-align: center; width: 15px; height: 15px; line-height: 15px; vertical-align: middle;" type="checkbox" value="+"/>	Procédez à un dépistage préventif.
<input style="background-color: #FFDAB9; border: 1px solid black; text-align: center; width: 15px; height: 15px; line-height: 15px; vertical-align: middle;" type="checkbox" value="++"/>	Dépistage recommandé : forte probabilité de présence de larves de légionnaires.
<input style="background-color: #FF8C00; border: 1px solid black; text-align: center; width: 15px; height: 15px; line-height: 15px; vertical-align: middle;" type="checkbox" value="++++"/>	Dépistage nécessaire : présence probable de larves en nombre suffisant pour causer des dégâts.

État de veille dans les autres régions

Les captures réalisées dans les autres sites du réseau sont assez faibles et sont encore, pour l'instant, bien inférieures aux seuils utilisés pour prévoir des infestations de chenilles pouvant occasionner des dommages économiques. Toutefois, la proportion élevée de sites où l'on retrouve des captures plus élevées qu'un papillon par piège par jour en ce début de saison et le regroupement particulier de ces captures dans la portion occidentale du Québec sont inhabituels et pourraient être un signe précurseur d'une année d'épidémie à plusieurs endroits du Québec.

Texte rédigé par :

Claude Parent, agronome, Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

En collaboration avec :

Marc F. Clément, agronome, Direction régionale de l'Outaouais–Laurentides, secteur Outaouais, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 - Télécopieur : 418 380-2181

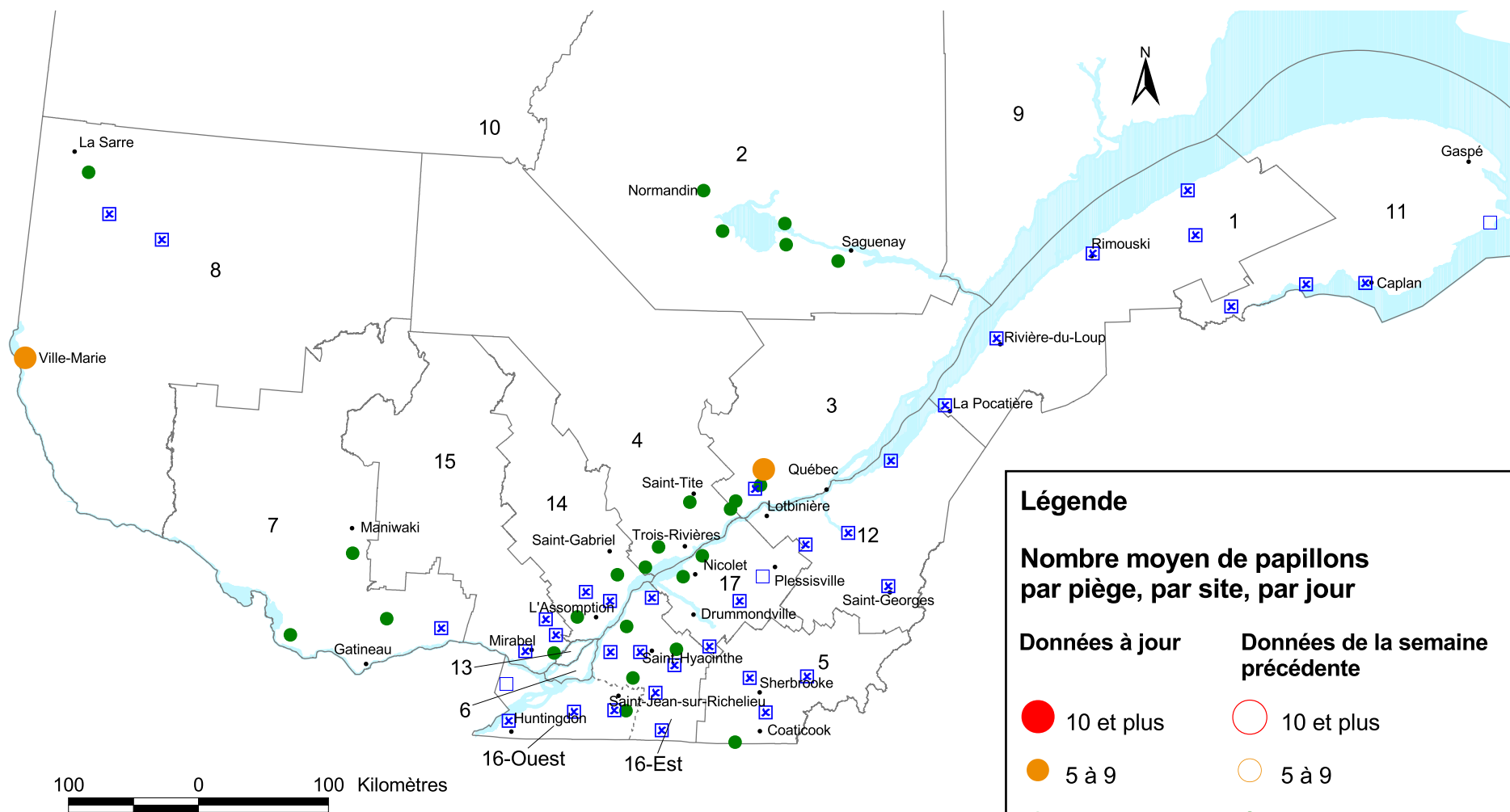
Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 04 – grandes cultures – 15 juin 2007



Dépistage de papillons de légionnaire au Québec pour la semaine du 7 au 13 juin 2007



Régions administratives

- | | | |
|-----------------------------|------------------------------------|----------------------|
| 1- Bas-Saint-Laurent | 7- Outaouais | 13- Laval |
| 2- Saguenay--Lac-Saint-Jean | 8- Abitibi-Témiscamingue | 14- Lanaudière |
| 3- Capitale-Nationale | 9- Côte-Nord | 15- Laurentides |
| 4- Mauricie | 10- Nord-du-Québec | 16- Montérégie |
| 5- Estrie | 11- Gaspésie--Îles-de-la-Madeleine | 17- Centre-du-Québec |
| 6- Montréal | 12- Chaudière-Appalaches | |